

Bibliographie, appels, notes de bas de page

La **bibliographie** réunit l'ensemble des références citées dans le texte, sans ajout ni omission.

Chaque entrée est constituée de la référence abrégée suivie de la référence complète :

CHANKOWSKI 2019

Véronique Chankowski, *Parasites du dieu : comptables, financiers et commerçants dans la Délos hellénistique*, Athènes, EFA, BEFAR 384, 2019.

La disposition de la bibliographie se fera par ordre alphabétique d'auteurs, puis par ordre chronologique des références d'un même auteur. Si un même nom est cité comme auteur unique puis comme coauteur de plusieurs références, on fera d'abord la liste des premières puis la liste des secondes :

FOURRIER 2014

Sabine Fourier, « Rois et cités de Chypre : questions de territoires », *CCEC* 44, 2014, p. 119-135.

FOURRIER, GRIVAUD (éd.) 2006

Sabine Fourier, Gilles Grivaud (éd.), *Identités croisées en un milieu méditerranéen : le cas de Chypre (Antiquité-Moyen Âge), 11-13 mars 2004*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2006.

Deux références partageant le même auteur et la même année de publication seront classées par ordre alphabétique des titres et leurs abréviations distinguées par les lettres a, b, c :

HOMOLLE 1879a

Théophile Homolle, « Statues trouvées à Délos », *BCH* 3, 1879, p. 99-110.

HOMOLLE 1879b

Théophile Homolle, « Sur quelques monuments figurés trouvés à Délos », *BCH* 3, 1879, p. 393-399.

En cas d'auteur anonyme ou institutionnel, la référence est donnée sous son titre abrégé et classée selon l'ordre alphabétique du premier mot du titre, hors article défini :

Monumens égyptiens

Monumens égyptiens consistant en obélisques, pyramides, chambres sépulcrales, statues d'idoles et de prêtres, en momies, en grand nombre de divinités de cette nation, en bas-reliefs, en sacrifices, en animaux qu'elle adorait &c, Rome, 1791.

En note, les références sont citées par leurs abréviations, séparées par un point-virgule et suivies le cas échéant de la mention des pages consultées ; chaque référence y compris d'un même auteur que la précédente est donnée sous son abréviation complète ; la même référence citée consécutivement est également répétée, la mention « *ibid.* » étant proscrite :

1. BASLEZ 1997, p. 350 ; BASLEZ 2000.

2. BASLEZ 2000, p. 201.

Sauf utilisation distincte des deux locutions, on utilisera « voir » et on proscira « cf. ».

Pour renvoyer à plus d'une page consultée, on proscrit la mention « sq. » (et suivante) et « sqq. » (et suivantes) au profit de la mention complète des pages consultées : p. 20-21, p. 302-304.

On utilisera les abréviations suivantes pour préciser les éléments consultés : pages = p. ; figure(s) = fig. ; tableau(x) = tabl. ; planche(s) = pl. ; note(s) = n. ; numéro = n^o (lettre « o » en exposant : le signe du degré « ° » est proscrit) ; numéros : n^{os}. Les numéros de planches en chiffres romains sont composés en petites capitales. La pagination complète des articles étant requise dans la bibliographie, sa répétition en note de bas de page est proscrite.

Dans le texte, l'**appel de note** suit immédiatement le mot ou le groupe de mots auquel il se rapporte et précède toujours le signe de ponctuation. En fin de citation, il se place avant le guillemet fermant. Il est proscrit dans l'ensemble des titres (de chapitre, d'article, de paragraphe).

« Tout se passe comme si la ville de Salamine n'était qu'une immense galerie de statues élevées à la plus grande gloire des Ptolémées et de leurs courtisans¹. »

Nom d'auteur, titre et sous-titre

Les prénoms, y compris les prénoms composés, sont donnés au long : Jean-Charles Moretti ; pour les auteurs anglo-saxons, on donnera au long le premier prénom puis les initiales des suivants, séparées par une espace insécable : William A. P. Childs.

Le **titre et le sous-titre** d'un ouvrage ou d'un article sont toujours séparés par deux points, précédés d'une espace insécable et suivis d'une minuscule.

Trésors de l'antiquité : céramiques grecques du musée de Boulogne-sur-Mer

Par exception dans les titres anglais et allemands, ils seront collés au dernier mot du titre et suivis d'une majuscule :

Archaische und klassische Plastik: Akten des Internationalen Kolloquiums vom 22.–25. April 1985 in Athen

En cas de subdivision supplémentaire du titre, on pourra utiliser un point pour marquer la séparation principale :

La sculpture des Cyclades à l'époque archaïque : histoire des ateliers, rayonnement des styles. Actes du colloque international organisé par l'Éphorie des antiquités préhistoriques et classiques des Cyclades et l'École française d'Athènes, 7-9 septembre 1998

Le **numéro de tome** est donné en chiffres romains après la mention « t. » ; le **numéro de volume** est donné en chiffres arabes après la mention « vol. » ; ces mentions seront précédées d'une virgule et suivies de deux points introduisant, s'il existe, le titre du tome ou du volume ; l'ensemble est composé en romain et suit les règles de typographie françaises :

Fouilles de Xanthos, t. VIII : Le monument des Néréides : le décor sculpté

Encyclopedia of Natural Resources, vol. 2 : Water and Air

Si la mention « tome » ou « volume » est absente de la page de titre, on l'omet également dans la bibliographie :

La sculpture de Thasos : corpus des reliefs, I : Reliefs à thème divin

Les **séries** *Corpus des inscriptions de Delphes (CID)* et *Exploration archéologique de Délos (EAD)* sont notées sous leur forme abrégée et immédiatement suivies du numéro de volume en chiffres romains, le titre du tome étant donné après un point. Dans la série *Fouilles de Delphes (FD)*, le numéro de fascicule est précisé en chiffres arabes après une virgule :

EAD VIII. Le quartier du Théâtre : étude sur l'habitation délienne à l'époque hellénistique

FD II, 14. Le temple d'Apollon du IV^e siècle

Dans le cas particulier des séries portant le nom d'un site de fouille, le numéro en chiffres romains sera inclus au titre et composé en italique :

Amathonte IV : les figurines hellénistiques de terre cuite

En cas de subdivision supplémentaire, on pourra indiquer le **numéro du fascicule** en chiffres arabes après un point : t. IV.1 ; vol. 2.2. La même règle s'applique aux fascicules de périodiques : *BCH 139-140.1*.

Les **règles de capitalisation** des titres sont identiques à celles du texte courant : tous les mots seront donc composés en bas-de-casse à l'exclusion des noms propres. Par exception, tous les mots des titres anglais sont capitalisés à l'exclusion des termes étrangers, des articles (a, an, the), des conjonctions (but, and, or) et des prépositions quelle que soit leur longueur (to, on, for, with, through, between) :

« The Use and Distribution of Parian Marble during the Archaic Period »

La bibliographie d'un article en français suit les règles de typographie françaises, sauf à l'intérieur des titres qui suivent les règles particulières à chaque langue :

- Les nombres ordinaux s'écrivent sans exposant dans les titres anglais : *1st, 2nd, 3rd*.
- Un intervalle dans les titres anglais et allemands est marqué par un tiret demi-cadratin : *18th–20th March, 18.–20. März*.

Édition et collection

Une **réédition** fait l'objet d'une mention entre virgules après le titre :

Philippe Bruneau, Jean Ducat, *Guide de Délos*, 4^e éd., Athènes, EFA, 2005

Le **lieu d'édition** est toujours indiqué en français : *Leyde, Londres, Louvain, Mayence*, etc. ; s'il existe plusieurs lieux d'édition, ils sont séparés par une virgule.

Les **éditeurs commerciaux** sont mentionnés au long sans initiale : *Picard, Fischer, De Boccard* (par exception : *Ph. von Zabern*) ; sauf s'il fait partie de la dénomination officielle, le terme « éditions », « publishing », « Verlag » est omis.

Les **éditeurs institutionnels** sont mentionnés au long ou, le cas échéant, sous leur sigle usuel : *EFA, ÖAW*.

Les **presses universitaires** sont mentionnées sous leur sigle usuel quand il existe (PUR, PUPS, OUP) ou par les abréviations « PU » et « UP » accompagnées du nom de l'université : PU France-Comté, Yale UP. Le nom de l'université est omis s'il est identique au lieu d'édition :

Brunilde S. Ridgway, *The Archaic Style in Greek Sculpture*, Princeton, UP, 1977

S'il existe plusieurs éditeurs, ils sont séparés par une virgule.

Si l'éditeur n'est pas connu, on utilise la mention « s. n. » avant la date.

Les **collections scientifiques** sont mentionnées au long ou sous leur sigle usuel et sont toujours composées en romain ; elles sont immédiatement suivies du rang de l'ouvrage dans la collection composé en chiffres arabes ; on proscriera la mention des collections commerciales (ex. : *Que sais-je ?*), non numérotées ou interrompues. [Voir *infra* la liste des abréviations pour les collections de l'EFA]

Les suppléments de revues sont présentés comme des collections : on précisera le lieu d'édition et l'éditeur, suivi du nom de la revue composé en romain et de la mention « Suppl. » (ou « Beihefte » pour les publications allemandes) :

Jean-Charles Moretti, Panos Valavanis (éd.), *Les hippodromes et les concours hippiques dans la Grèce antique*, Athènes, EFA, BCH Suppl. 62, 2019

	Abréviation en note de bas de page	Présentation dans la bibliographie finale
Monographie	<ul style="list-style-type: none"> Composer le nom de l'auteur en petites capitales : BOARDMAN 1963. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre le nom de l'auteur en bas-de-casse, le titre en italique, la ville, l'éditeur, éventuellement la collection puis la date. BOARDMAN 1963 John Boardman, <i>Island Gems: A Study of Greek Seals in the Geometric and Early Archaic Periods</i>, Londres, Society for the Promotion of Hellenic Studies, 1963. NB : L'ensemble du titre est composé en italique, y compris les locutions étrangères.
Ouvrage collectif	HACKENS, LEVY 1965.	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à trois auteurs inclus, séparer les noms par une virgule (la mention « et » est à proscrire) : HACKENS, LEVY 1965 Tony Hackens, Edmond Lévy, « Trésor hellénistique trouvé à Délos en 1964 », <i>BCH</i> 89, 1965, p. 503-566.

	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser les initiales de coauteurs ayant le même patronyme : DE VOS A., DE VOS M. 1982 • Noter la mention « <i>et al.</i> » dans l'abréviation : CHILDS <i>et al.</i> 2012 	<p>DE VOS A., DE VOS M. 1982 Arnold De Vos, Mariette De Vos, <i>Pompeii, Ercolano, Stabia, Rome, Laterza</i>, 1982.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsqu'il y a quatre auteurs ou plus, citer le premier nom suivi de la mention « <i>et al.</i> » : CHILDS <i>et al.</i> 2012 William A. P. Childs <i>et al.</i>, <i>City of Gold: The Archaeology of Polis Chrysochous, Cyprus</i>, Princeton, Yale UP, 2012.
<p>Article tiré d'un périodique</p>	<p>BRUNET 1990.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre le titre de l'article entre guillemets français ; après une virgule, composer le titre du périodique en italique et son numéro en romain ; préciser la date et la pagination complète de l'article : BRUNET 1990 Michèle Brunet, « Contribution à l'histoire rurale de Délos aux époques classique et hellénistique », <i>BCH</i> 114.2, 1990, p. 669-682. <p>La mention des planches consultées sera donnée en note le cas échéant ; la mention complète des planches afférentes à un article est proscrite dans la bibliographie.</p> <p><i>NB</i> : Les abréviations requises pour les périodiques sont celles données dans <i>L'Année philologique</i> ; les titres des périodiques ne figurant pas dans cette liste sont écrits au long.</p>
<p>Direction d'ouvrage, édition scientifique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Noter la mention « (éd.) » dans l'abréviation : PRETRE <i>et al.</i> (éd.) 2002. 	<ul style="list-style-type: none"> • La mention « (éd.) » est requise pour tout type de direction ou d'édition scientifique – édition d'un texte ancien, traduction commentée, direction d'actes de colloque, recueil de contributions (la mention « (dir.) » est à proscrire) : PRETRE <i>et al.</i> (éd.) 2002 Clarisse Prêtre <i>et al.</i> (éd.), <i>Nouveau choix d'inscriptions de Délos : lois, comptes et inventaires</i>, Athènes, EFA, Et. epig. 4, 2002.

<p>Contribution dans un ouvrage collectif</p>	<p>HASENOHR 2012.</p> <p>CHEVRANT 2014, p. 181.</p> <p>HASENOHR 2012.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre le titre de la contribution entre guillemets ; introduire la référence de l'ouvrage collectif par la mention « in » composée en romain et précédée d'une virgule ; préciser à la fin de l'entrée la pagination complète de la contribution introduite par la mention « p. » (la mention « pp. » est à proscrire, y compris pour les titres en anglais) : HASENOHR 2012 Claire Hasenohr, « Athènes et le commerce athénien : lieux d'échange et magistrats des marchés à Délos pendant la seconde domination athénienne (167-88 a.C.) », in Korai Konuk (éd.), <i>Stéphanèphoros : de l'économie antique à l'Asie Mineure. Hommages à Raymond Descat</i>, Bordeaux, Ausonius, 2012, p. 95-110. • Les mêmes règles s'appliquent si l'ouvrage collectif n'a pas d'auteur défini, comme dans le cas d'un rapport d'activité : CHEVRANT 2014 Philippe Chevrant, « La bibliothèque », in <i>Rapport d'activité 2012-2013</i>, Le Caire, IFAO, 2014, p. 180-184. • Si plus de deux contributions d'un même ouvrage collectif sont citées dans la bibliographie, celui-ci fera l'objet d'une entrée distincte et sera cité ensuite sous sa forme abrégée : HASENOHR 2012 Claire Hasenohr, « Athènes et le commerce athénien : lieux d'échange et magistrats des marchés à Délos pendant la seconde domination athénienne (167-88 a.C.) », in KONUK 2012, p. 95-110.
<p>Notice encyclopédique</p>	<p>DI FILIPPO BALESTRAZZI 1984</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Indiquer après le nom de l'auteur le titre de l'encyclopédie ou son abréviation usuelle, la tomaiison entre virgules, la date, le titre de la notice précédé de la mention s. v. en italique, enfin la pagination : DI FILIPPO BALESTRAZZI 1984 Elena Di Filippo Balestrazzi, <i>LIMC</i>, II, 1984, s. v. « Apollon Agyieus », p. 327-332.
<p>Document d'archives</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Indiquer le titre du document entre guillemets, la date originale entre parenthèses, la nature du document (carnet

	<p>CHAMONARD 1922-1924, p. 3.</p>	<p>de fouille, rapport, etc. suivi de la mention : manuscrit, photographie, plan, etc.), le lieu de conservation et son numéro d'inventaire (si possible) et/ou une pagination : CHAMONARD 1922-1924 Joseph Chamonard, « Journal de fouille » (1922-1924), carnet de fouille, manuscrit, conservé aux archives de l'EFA, N62.587.</p>
<p>Publication en ligne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser les pages ou les paragraphes consultés : PICARD 2017, § 4-12. • Préciser la pagination s'il s'agit d'un PDF : PICARD 2017, p. 645-658. 	<ul style="list-style-type: none"> • Après la mention « en ligne » donnée entre virgules, préciser l'URL et la date de consultation comme suit : PICARD 2017 Olivier Picard, « Monnaies et timbres amphoriques à Thasos : quelques points de convergence », <i>BCH</i> 141.2, 2017, en ligne, http://journals.openedition.org/bch/572, consulté le 1^{er} janvier 2020. <p>Si le nom de la plateforme de consultation n'est pas explicite dans l'URL, le préciser : en ligne sur OpenEdition.</p>
<p>Thèse universitaire</p>	<p>GHILARDI 2007</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser l'intitulé après le titre en italique, suivi du nom de l'établissement de soutenance : Matthieu Ghilardi, <i>Dynamiques spatiales et reconstitutions paléogéographiques de la plaine de Thessalonique (Grèce) à l'Holocène récent</i>, thèse de doctorat, université Paris 12 Val de Marne, 2007.

Abréviations des collections de l'EFA :

- BCH Suppl. = Bulletin de correspondance hellénique, Supplément
- BEFAR = Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome
- CHMC = Champs helléniques modernes et contemporains
- Et. chyp. = Études chypriotes
- Et. cret. = Études crétoises
- Et. epig. = Études épigraphiques
- Et. pelo. = Études péloponnésiennes
- Et. thas. = Études thasiennes
- MMB = Mondes méditerranéens et balkaniques
- Patphoto = Patrimoine photographique
- RAFAL = Recherches archéologiques franco-albanaises
- RFH = Recherches franco-helléniques
- Sitmon = Sites et monuments